

Projet ayant bénéficié d'une aide financière dans le cadre de la loi cantonale sur l'appui au développement économique (LADE) et de la loi fédérale sur la politique régionale (LPR) au titre de la valorisation des potentiels économiques régionaux.

Nom du projet	Création d'un poste de coordinateur pour la mise en œuvre de la stratégie promotion du bois dans l'Ouest vaudois pour 2012-2016		
Axe de la politique d'appui au développement économique (PADE)	Valorisation économique des ressources naturelles, du patrimoine et des savoir-faire.		
Porteur de projet	Conseil régional du district de Nyon		
Résumé du projet	<p>Le bois, principale ressource naturelle de l'Ouest vaudois, est un matériau écologique qui gagne des parts de marché dans la construction. Pourtant, les forêts régionales sont sous-exploitées et les conditions de transformation insuffisantes. Face à cela, trois axes d'action ont été identifiés et sont progressivement mis en place : l'étude pour la création d'un parc à grumes centralisé, la création d'une zone d'activité réunissant diverses entreprises de transformation, et la mise en œuvre du plan d'action de promotion du bois régional par les acteurs économiques (construction, distribution, groupes d'intérêt, etc.). L'ouverture d'un poste de coordinateur durant une phase pilote de quatre années contribuera à réunir les conditions de marché favorables pour les différents projets en cours dans l'Ouest vaudois, par la mise en réseau des acteurs, par le développement d'outils de la promotion économique, entre autres.</p> <p>Source : préavis régional</p>		
Coût total du projet :	CHF 800'000.- / Montant de l'aide financière : CHF 400'000.-		
Régions concernées	Base légale	Type d'aide financière	Type de projet
Nyon Région ARCAM ADAEV	<input checked="" type="checkbox"/> LADE <input type="checkbox"/> LPR	<input checked="" type="checkbox"/> Aide à fonds perdu <input type="checkbox"/> Prêt	<input type="checkbox"/> Etude <input checked="" type="checkbox"/> Mesure organisationnelle <input type="checkbox"/> Manifestation <input type="checkbox"/> Infrastructure

Les priorités définies par les organismes régionaux dans le cadre de la LADE et de la LPR varient d'une région à l'autre du canton et sont déterminantes pour savoir si un projet peut bénéficier d'un soutien financier.